

CA du 28 janvier 2016-Motion Collège G.Brassens

Les personnels enseignants, les représentants des personnels non enseignants, les représentants des parents d'élèves, des membres du CA au titre des personnalités qualifiées, tiennent à redire une nouvelle fois lors de cette instance leur opposition, depuis un an maintenant, à la réforme du collège prévue pour la rentrée 2016. Les opérations de communication du Ministère pour tenter de désamorcer l'opposition tenace à cette réforme n'y changent rien.

Dans le Nord/Pas-de-Calais, afin de financer la marge de 2,75h prévue par le décret du 19 mai 2015 – marge prévue uniquement pour 2 rentrées et vouée à disparaître à la rentrée 2018- le Rectorat a supprimé l'équivalent de 70 postes de remplacement et de 115 postes affectés aux Segpa, c'est-à-dire aux élèves les plus fragiles. En outre, il n'a toujours pas donné les moyens –pourtant obligatoires- pour les ULIS (c'est-à-dire pour les élèves relevant du handicap) ni pour les quelques bilangues maintenues. 250 heures d'UNSS sont également supprimées. Ces manœuvres, outre qu'elles pénalisent des milliers d'élèves, visent à amadouer les personnels dont la détermination n'a pas faibli.

Le fond de la réforme est en effet toujours le même : le nombre d'heures d'enseignement des élèves baisse (ce sont 200 heures de cours qu'un élève perdra en moyenne de la 6^e à la 3^e). Des pans entiers d'enseignement disparaissent : euro, bilangue, DP3, latin comme discipline à part entière. Contrairement aux annonces de la ministre, les bilangues ne sont pas maintenues : dans le Pas-de-Calais, elles disparaissent à 66%, notre collège en est un exemple. L'appauvrissement de l'offre d'enseignement est donc réelle. Cette réforme favorisera donc dans de nombreux endroits l'enseignement privé et augmentera les inégalités qu'elle était censée combattre.

Enfin, la part de 20% d'autonomie remet gravement en cause le cadre national de l'enseignement puisque plus aucun collégien ne disposera du même nombre d'heures d'enseignement. Sans oublier la mise en place simultanée sur tous les niveaux de nouveaux programmes, programmes de cycle, sans repères annuels, et sans manuels.

Les personnels enseignants, les représentants des personnels non enseignants, les représentants des parents d'élèves, des membres du CA au titre des personnalités qualifiées interpellent donc la Ministre de l'Education Nationale et lui demandent donc de reprendre la discussion avec les représentants des personnels et de remettre à plat cette réforme pour éviter la catastrophe éducative annoncée à la rentrée 2016.